

Résiliation contrat commercial

Divers

Posté par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 17:30:04

Madame, Monsieur,

La loi m'accordant un délai de réflexion de sept jours, par la présente, je résilie purement et simplement le contrat que j'ai signé le xx xxx xxxx que vous considérerez comme nul et non avenu.

Je vous demande en conséquence de me restituer dans les brefs délais la somme xxx euros que vous n'avez pas le droit de me demander sauf à vous exposer à des sanctions pénales.

Bien évidemment, sans réponse de votre part sous huitaine, je ne manquerais pas de saisir les autorités administratives et judiciaires compétentes afin de faire valoir mes droits.

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Résiliation contrat commercial